



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# Information sur l'orientation en fin d'études : un enjeu d'équité et de qualité

En 2008, le Conseil de l'Europe sous présidence française adoptait une résolution visant à *mieux inclure l'orientation tout au long de la vie* dans les stratégies d'éducation et de formation<sup>1</sup>. L'orientation s'inscrivait ainsi à l'agenda politique. En témoignent les lois sur la formation de 2009, de 2014 et du 5 septembre 2018, qui ont défini les contours du Service public de l'orientation (SPO), régionalisé en 2014 (SPRO). L'objectif est de « garantir à tous un accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération »<sup>2</sup>. Cette mission répond aux attentes des jeunes. À leurs yeux, selon une étude récente du Crédoc<sup>3</sup>, « connaître les débouchés des filières et des formations », « connaître les métiers » et « connaître les filières et les formations existantes » sont les éléments clés pour prendre une décision sur leur orientation – juste après « comprendre ses propres envies ».

Certes, l'information statistique sur les débouchés professionnels offerts par les différentes filières d'études n'éclaire qu'une partie de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Elle représente cependant pour les jeunes et leurs parents une aide à la décision importante, et pour les professionnels du secteur un appui au conseil. Cette information foisonnante est-elle fiable ? Les sources publiques sont-elles suffisamment précises, régulières et accessibles pour répondre aux attentes des jeunes et de leur famille ? Pour les pouvoirs publics, il y a là deux enjeux majeurs. Il s'agit d'abord de garantir la qualité de l'offre en matière d'orientation. Mais il s'agit aussi de préserver l'équité d'accès à l'information, dans un contexte où se multiplient les acteurs privés – médias, coachs privés, établissements privés – qui exploitent les angoisses suscitées par ces questions d'orientation chez les familles mais également chez les jeunes<sup>4</sup>.

## QUELLES SONT LES SOURCES D'INFORMATION ?

De nombreuses statistiques publiques traitent de l'orientation en fin d'études et peuvent à ce titre constituer des sources d'information précieuses. Sans être exhaustif, on peut recenser dix sources principales, variées mais complémentaires et qui, mises bout à bout, couvrent une grande partie du processus d'insertion sur le marché du travail (voir Tableau).

### *Des sources complémentaires mais hétérogènes*

Produire de l'information sur les débouchés des filières d'études renvoie naturellement à la notion centrale d'« insertion professionnelle » – laquelle est notamment appréciée en mesurant l'accès et la qualité de l'emploi à la sortie du système scolaire. Mais pour rendre compte du processus complet d'orientation, il faut s'intéresser également en amont aux parcours scolaires (filières d'études, passerelles, suivi longitudinal, etc.) et en aval à l'état du marché du travail (évolution des effectifs par métiers, besoins locaux, dimension prospective, etc.). Ce sont ces trois grands champs que couvrent les sources identifiées.

L'information produite est abondante, mais aucune des sources recensées ne vise prioritairement à renseigner les débouchés professionnels par niveau de formation. En outre, l'hétérogénéité des champs renvoie de fait à la diversité des objectifs de chacune des sources. D'où des différences notables en matière de méthodologie de collecte, donc de taille des échantillons, de maille géographique, de récurrence et de nomenclature. Cette absence de langage commun rend malaisé le dialogue entre les sources statistiques, riches mais décrivant des phénomènes circonscrits. On voit cependant apparaître des partenariats entre institutions. La DEPP<sup>5</sup>, le SIES<sup>6</sup> et l'Insee ont proposé une

1. Cette note offre une synthèse du document de travail : Donne V. et Rachiq C. (2019), « Connaître les débouchés pour mieux s'orienter : enjeux d'accès à l'information », France Stratégie, février.

2. Article L. 6111-3 du code du travail.

3. Enquête Crédoc pour le Cnesco auprès d'un échantillon représentatif de 1 158 jeunes de 18-25 ans, septembre 2018.

4. 68 % des jeunes interrogés déclarent que l'orientation a été une source de stress (« tout à fait une source de stress » pour 32 % et « plutôt une source de stress » pour 36 %). Enquête Crédoc pour le Cnesco, septembre 2018.

5. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse).

6. Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Vincent Donne  
Chakir Rachiq

Département Travail,  
Emploi, Compétences

La Note de synthèse est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

**Tableau 1 – Tableau synthétique des sources fournissant de l'information sur les processus d'orientation et d'insertion**

	Système d'information SISE	Enquête Emploi en continu	Enquête Génération	Enquête IVA/IPA	Enquête insertion professionnelle des diplômés de l'université	DADS (DSN)	Enquête Insertion CGE	Enquête BMO	PMQ	Panel d'élèves-EVA	
	Opérateurs	MESRI - SIES	Insee	Céreq	Ministère de l'Éducation nationale	MESRI	Insee	CGE	Pôle emploi	France Stratégie et Dares	(DEPP, SIES, Insee)
<b>FILIÈRES-DIPLÔMES</b>	Taux de réussite	■									■
	Évolution des diplômes délivrés	■									■
	Taux de décrochage (sorties précoces)	■	■								■
	Taux de poursuite d'études	■		■				■			■
<b>INSERTION</b>	Insertion à court terme (inférieur à 18 mois)		■	■	■	■	■	■			■
	Insertion à moyen terme (de 18 mois à 3 ans)		■	■		■	■	■			■
	Insertion à long terme (3 ans et plus)		■	■			■				■
	Taux de chômage		■	■	■	■					■
	Type de contrats de travail		■	■	■	■	■	■			■
	Rémunération		■	■	■	■	■	■			■
	Heures travaillées		■	■	■		■				■
	Ancienneté dans l'établissement		■	■							■
	Taux de temps partiel		■	■	■		■				■
	Taux de temps plein			■	■	■	■				■
	Part des contrats courts			■	■	■	■				■
	Part des contrats aidés			■	■	■	■				■
	Part d'emplois stables			■	■	■	■				■
	Part d'emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire			■	■	■	■				■
	Taux de déclassement			■	■	■					■
Taux d'adéquation entre formation et emploi		■	■	■						■	
Taux de mobilité			■	■		■	■	■		■	
Satisfaction de l'emploi/orientation			■	■			■	■		■	
<b>MÉTIERS</b>	Professions		■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Évolution des métiers (nombre d'emplois par métiers)		■				■		■		■
	Évolution en termes de salaires		■	■		■	■				■
	Difficultés de recrutement							■			
	Intentions d'embauche							■			
<b>DEGRÉ DE DÉCOMPOSITION</b>	Maille géographique	National, régional, départemental	National	National, régional	National, régional	National, régional	National, régional	National	National, régional, zone d'emploi (405)	National, régional	National, communal
	Spécialité de formation	Nomenclature des disciplines (115 postes)	NSF (700 postes)	NSF (100 postes)	NSF (700 postes)	Nomenclature de disciplines (115 postes)		Ingénieur et manager			NSF (100 postes)
	Niveau de diplôme	Niveaux I à III	Niveaux I à VI	Niveaux I à VI	Niveau I à VI (8 niveaux)	Niveau I à III		Niveau I			Niveau I à VI
	Catégorie de postes		PCS (486 postes)	PCS (486 postes)	6 postes + écriture libre	Niveaux agrégés des postes PCS (7 postes)	PCS-ESE (486 postes)	Cadres et non-cadres	200 métiers	Nomenclature FAP 87 métiers	PCS (42 postes)
	Secteur d'activité		NAF rév. 2 (732 postes)	NAF rév. 2 (88 divisions)	14 secteurs + écriture libre		Niveaux agrégés de la NAF rév.2 (36 postes)	31 secteurs d'activités	NAF rév. 2 (21 sections)		
<b>Fréquence</b>	Annuelle	Annuelle	Triennale	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Tous les 5-7 ans	Non récurrent	
<b>Accessibilité</b>	Accès en ligne	Résultats de l'enquête en ligne	Résultats de l'enquête en ligne	Données en ligne	Données en ligne	Non accessible	Résultats de l'enquête en ligne	Résultats de l'enquête en ligne	Accès en ligne	Publications en ligne	



synergie pour le suivi d'un panel d'élèves, de l'entrée en sixième à l'insertion dans la vie active. Un partenariat DEPP-Dares se met en place dans le cadre de la réforme de l'apprentissage. Ces interfaces, encore trop rares et relativement sous-exploitées, notamment en raison de leur complexité et de leur coût, sont à multiplier en vue de produire une somme d'informations complète et d'une grande finesse sur les parcours scolaires et l'insertion professionnelle des jeunes.

### *Des choix d'indicateurs qui illustrent des réalités différentes*

À partir d'objectifs différents, chaque source produit en outre ses propres indicateurs, parfois proches les uns des autres, ce qui rend leur appréhension d'autant plus délicate. Ces agrégations d'indicateurs détaillent une insertion professionnelle dont la réalité s'est progressivement complexifiée, tant se sont multipliées depuis vingt ans les zones grises à la marge de l'emploi et de la formation, qui rendent le processus transitionnel difficile à border. Durée et qualité de l'insertion, conditions et qualité de l'emploi occupé, adéquation entre spécialité de formation et emploi, déclassement professionnel, mobilité sociale et géographique... Autant de phénomènes qu'il est possible de mesurer de façon différenciée selon l'angle et les modalités de recueil d'information privilégiés par chaque source, sans qu'une vision prévale sur les autres.

### *Un manque d'exploitation et de visibilité*

Avec ces variations et malgré ces limites, les données produites forment une ressource d'une grande richesse, capable de restituer les réalités plurielles du processus d'orientation et d'insertion professionnelle. Il convient d'offrir à ces données une meilleure visibilité et de les rendre accessibles au plus grand nombre – en premier lieu aux jeunes et à leurs parents. Cependant, leur hétérogénéité rend nécessaire au préalable un travail de compilation, de tri, de hiérarchisation et d'uniformisation. Un rôle qui incombe aux acteurs publics du champ de l'orientation.

## COMMENT CES INFORMATIONS SONT-ELLES TRANSMISES AUX PUBLICS CIBLES ?

### *Entre autonomie et besoin d'accompagnement*

Les jeunes entretiennent avec l'orientation un rapport souvent paradoxal. L'abordant comme un acte de construction de soi, ils sont nombreux à revendiquer une autonomie dans leurs choix. Pour les adolescents en contexte scolaire, où elle est évaluée, cette autonomie est de fait invoquée comme une compétence centrale et transver-

sale dans la démarche d'accompagnement<sup>7</sup>. En même temps, l'enquête réalisée par le Crédoc pour le Cnesco<sup>8</sup> révèle que les jeunes sont d'autant plus satisfaits de leurs choix d'orientation qu'ils ont bénéficié d'un accompagnement dans trois domaines : « la connaissance de soi », « la connaissance des filières et parcours possibles » et « la connaissance des métiers et débouchés ».

### *Des acteurs plateformes, véritables hub de connaissances*

Pour s'informer sur l'orientation, les jeunes et leurs parents mobilisent de nombreux canaux qui incluent l'accueil physique, l'entretien individuel ou le téléphone. Les ressources web n'en sont pas moins plébiscitées<sup>9</sup>. Il faut réaffirmer ici le rôle des acteurs de proximité que sont les CDI (Centres de documentation et d'information) et les CIO (Centres d'information et d'orientation), avec leurs outils numériques. On peut aussi identifier des acteurs publics qui ont vocation à jouer un rôle de « plateforme » dans la mesure où ils rassemblent des fonds documentaires en centralisant données internes et externes et assurent ensuite une mission de diffusion en direction de publics variés. L'Onisep et le CIDJ<sup>10</sup>, auxquels on peut ajouter Pôle emploi pour l'information sur les métiers et le marché du travail, jouent ce rôle catalyseur.

### *Une couverture inégale des champs de l'orientation*

Complémentaires et consultés en priorité par les jeunes<sup>11</sup>, les sites de ces acteurs révèlent une couverture inégale des différents champs d'information sur les débouchés des filières d'études. Le volet consacré à l'information sur les métiers y est particulièrement complet, avec des entrées « centres d'intérêt » ou « métiers qui recrutent » ou *via* des outils innovants – disponibles en libre accès sur internet – destinés à mieux présenter les métiers ou les secteurs d'activité. En revanche, à l'exception d'une démarche d'inventaire particulièrement riche de la part de l'Onisep et du CIDJ, les descriptions des formations sont assez disparates et de niveaux très hétérogènes. On ne trouve par exemple sur ces sites aucune donnée sur les niveaux de sélection à l'entrée ni sur les taux de réussite, alors que ces informations sont publiques<sup>12</sup>.

### *Un angle mort surprenant : la relation formation-emploi*

On sait l'écart qui existe entre la filière d'études et le premier emploi occupé. En 2011, l'Insee estimait à seulement 40 % en moyenne l'adéquation entre spécialité de formation et domaine d'emploi<sup>13</sup>. Les informations sur la relation entre formation et emploi n'en demeurent pas moins une ressource décisionnelle importante pour les jeunes et leurs parents<sup>14</sup>. Or ce champ est quasiment absent de l'information mise à

7. Auzoult F. et al. (2012), « Représentation de l'autonomie dans le champ de l'orientation scolaire et professionnelle », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 41/4.

8. Crédoc pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

9. *Ibidem*.

10. Centre d'information et de documentation jeunesse.

11. Au même titre que les grands acteurs privés du champ, comme *L'Étudiant* ou *Studyrama*.

12. Et référencées dans le système d'information du ministère de l'Enseignement et de la Recherche notamment (voir le Tableau).

13. Pour la population qui a une spécialité de formation, soit environ 60 % des actifs. Voir Charnoz P. (2011), « L'adéquation entre spécialité de formation et emploi, et son impact sur les salaires », Insee références, Emploi et salaires.

14. Mansuy M. et Méhaut P. (1999), « Les enquêtes d'insertion : usages savants, usages décisionnels », in J.-J. Paul (dir.), *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs*, Paris, ESF.

disposition du public. On ne trouve ainsi sur ces sites aucun des indicateurs existants en matière de taux d'insertion par filière, de taux de déclassement, de qualité de l'emploi par débouchés (voir tableau *supra*). C'est d'autant plus regrettable que certains acteurs publics – les SCUIO-BAIP<sup>15</sup> notamment, mais aussi certaines régions – produisent de leur propre initiative une information de qualité bien adaptée au grand public<sup>16</sup>.

Plus largement, on constate une sous-utilisation des sources statistiques existantes, ainsi qu'une insuffisante transparence sur l'origine des sources mobilisées par des acteurs tels que l'Onisep ou le CIDJ.

## DIFFUSER L'INFORMATION : UN DOUBLE ENJEU DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ

### *Un public en demande d'information*

Sans être le seul déterminant des choix d'orientation, le critère de l'insertion professionnelle reste essentiel. Souvent considéré comme une source de fiabilité dans un champ largement dominé par les logiques de représentations sociales, cette information est également plébiscitée par les parents<sup>17</sup>. Les pouvoirs publics ont pris conscience de cette attente. En témoignent la publication de plusieurs taux d'insertion des diplômés des BTS et de certains DUT

sur la plateforme ParcourSup ou encore ce volet de la réforme de l'apprentissage<sup>18</sup> qui devrait placer les centres de formation d'apprentis (CFA) et les lycées professionnels dans l'obligation de publier des indicateurs sur le taux d'insertion des élèves. Des initiatives encore isolées et pas toujours relayées par les acteurs du champ de l'orientation.

### *Des acteurs privés qui profitent de cette carence*

Le manque d'information sur la qualité de l'insertion professionnelle post-formation a pour conséquence de laisser le champ libre aux acteurs privés qui savent mieux exploiter les sources existantes et qui produisent leur propre contenu. Nombreux sont les médias généralistes et spécialisés présentant leur propre classement des formations et des établissements, livrant ainsi une vision partielle mais néanmoins aisément accessible du processus d'insertion dans une logique de concurrence entre filières ou établissements. Les dernières années ont également vu apparaître un nouveau type d'acteurs, les « coachs en orientation »<sup>19</sup>, qui surfent sur les angoisses des jeunes et de leurs parents et exploitent largement les ressources informationnelles mises à disposition par les pouvoirs publics. Parallèlement, une partie des établissements d'enseignement supérieur, notamment privés, axent leur communication promotionnelle sur des données de salaire ou de taux d'insertion en sortie de diplôme, sans aucun contrôle des autorités publiques.

## CONCLUSION

**Laisser au secteur privé la primeur en matière de diffusion d'information sur l'insertion des diplômés soulève d'abord un enjeu d'équité. Souvent payants, contenus et accompagnements individualisés sont accessibles prioritairement aux jeunes des milieux les plus favorisés<sup>20</sup>. Se pose également la question du contrôle par la puissance publique de la qualité de l'information diffusée, qu'il s'agisse de précision des données, de validation des méthodologies ou encore de légitimité des nouveaux acteurs évoluant sur le marché de l'accompagnement privé.**

**Les opérateurs publics doivent s'emparer du sujet et mobiliser eux-mêmes les données statistiques existantes pour améliorer la qualité de l'information diffusée aux jeunes et à leurs parents. Ils sont les plus compétents pour exploiter ces sources informationnelles et en tirer une information d'égale qualité et d'accès – un bien commun offert à tous et qui ne doit pas devenir la propriété de certains.**

**Mots clés :** Orientation, insertion professionnelle, système d'information, formation, élèves, étudiants

15. Service commun universitaire d'information, d'orientation - Bureau Aide à l'insertion professionnelle : services en charge de l'orientation dans les universités.  
16. Citons par exemple les publications du SCUIO de l'université de Nantes, du réseau des IUT ou encore l'outil CLEOR, développé en partenariat par les SPRO de Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne Franche-Comté.  
17. En témoignent la récurrence des articles, séminaires, salons, sur le sujet de l'orientation dans les médias généralistes ou les campagnes de communication de certains acteurs du secteur qui visent clairement un public « adulte ».  
18. Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 24.  
19. D'après l'enquête Crédoc pour le Cnesco, 18 % des jeunes déclarent avoir rencontré un coach en orientation.  
20. Seulement 12 % des enfants d'employés déclarent avoir eu recours à un coach, contre 22 % des enfants de cadres.

Directeur de la publication : Gilles de Margerie, commissaire général  
secrétaires de rédaction : Olivier de Broca, Sylvie Chasseloup ; impression : France Stratégie ; dépôt légal : février 2019 ; N° ISSN 2609-701X  
contact presse : Jean-Michel Roullé, directeur du service Édition-Communication-Événements, 01 42 75 61 37, jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



France Stratégie est un organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions placé auprès du Premier ministre. Lieu de débat et de concertation, France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions. Elle donne à ses travaux une perspective européenne et internationale et prend en compte leur dimension territoriale.